



## **DATES D'INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS AQUATIQUES HIVER**

### **Pour la programmation adultes et 55 ans et plus, résidents**

À partir du  
**lundi 1<sup>er</sup> décembre, 8h30**  
Web et en personne

### **Pour la formation de moniteur de natation et de sauvetage**

Pour tous

**En vigueur dès maintenant!**  
Web et en personne

#### **COURS DE FORMATION 2026**

Inscriptions possibles pour les sessions hiver, printemps et été.

- Médaille de bronze
- Croix de bronze
- Premiers soins Général et Sauveteur National
- Moniteur de natation

### **Pour la programmation enfants et adolescents, résidents**

**mardi 9 décembre,  
19 h (Web)**  
**mercredi 10 décembre**  
(En personne)

Soutien technique à partir de 18 h  
en composant le 450 470-3030

### **Pour tous**

À partir du  
**lundi 15 décembre, 8h30**  
Web et en personne

## **POLITIQUE D'ANNULATION POUR LES ACTIVITÉS ET LES COURS** (Activités des organismes exclues)

Les frais d'inscription **ne sont pas remboursables, sauf :**

1. Si l'activité est annulée ou modifiée par la Ville → **remboursement complet** (100 %).
2. Pour une raison médicale (avec billet)
  - Remplir le formulaire d'annulation.
  - Joindre un billet médical.
  - Transmettre le formulaire et le billet au Service de la vie citoyenne ou au Centre aquatique Jacques-Dupuis dans les 10 jours ouvrables suivant la date du billet.

Les frais d'inscription seront remboursés proportionnellement à la période non-utilisée.

Des frais d'annulation de 20 %, jusqu'à un maximum de 15 \$ seront appliqués (si le montant à rembourser est de moins de 75 \$ celui-ci sera remis sous forme de crédit).

La note de crédit sera valide **1 an suite à son émission** et au besoin, **transférable à un membre de la famille immédiate**. Vous pouvez l'utiliser pour **n'importe quelle activité** offerte par le Service de la vie citoyenne.

**Consultez le site internet de la Ville afin de connaître les détails de politique d'annulation des camps de jour.**